



ÉCOLE AUGUSTIN NORBERT
MORIN

Info-Parents

École Augustin-Norbert-Morin

MARS 2022

Centre
de services scolaire
des Laurentides

Québec



Mot de la direction

Le mois de mars est non seulement un signe que le printemps est à nos portes, mais aussi que l'année scolaire 2021-2022 tire à sa fin.

Pour votre enfant, il ne reste que 4 mois pour poursuivre les apprentissages en cours, développer son plein potentiel et maximiser ses chances de réussite.

Toute l'équipe-école d'ANM travaille intensément et passionnément pour offrir à votre enfant tout ce dont il a besoin pour terminer cette année en beauté.

De votre côté, continuez de si bien accompagner votre enfant dans sa vie scolaire, d'assurer son assiduité à l'école et de l'encourager à faire des efforts. Ils ont besoin de vous !!!



Dates importantes

Lundi 7 mars

Journée de classe
(journée pédagogique
flottante perdue suite à
la fermeture du 17 janv.)

22 mars - 18h45

Séance virtuelle du conseil
d'établissement

(Si vous souhaitez vous joindre à la
rencontre, veuillez écrire à
anm@cslaurentides.qc.ca)

Vendredi 1er avril

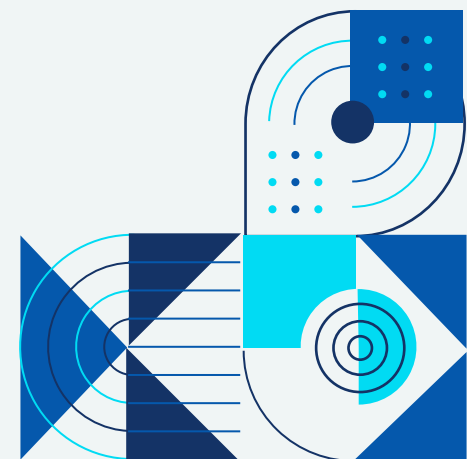
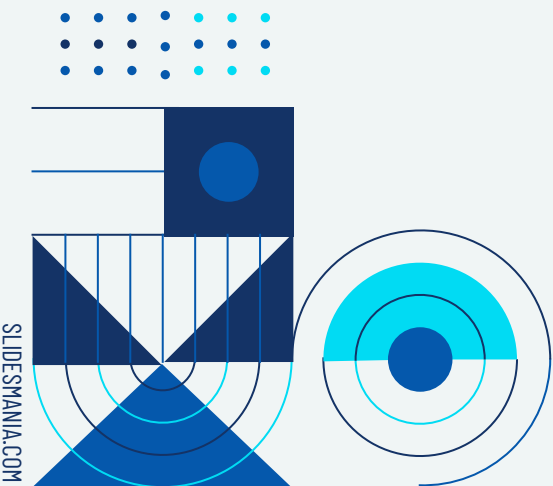
Journée pédagogique
Congé pour les élèves



Port du masque

À compter du 7 mars, les élèves n'auront plus à porter le masque lorsqu'ils sont assis à l'intérieur d'un local de classe.

Le masque demeure obligatoire dans les aires communes (cafétéria, corridors, bibliothèque, transport scolaire, salles de bain, etc.)



Mon enfant a un ou au moins deux symptôme(s) de la COVID-19*

- **Fièvre**
 - 38,1 °C buccale (6 ans et plus)
 - 38,5 °C rectale (6 mois à 5 ans)
- **Toux nouvelle ou aggravée**
- **Mal de gorge**
- **Perte soudaine du goût ou de l'odorat**
- **Essoufflement, difficulté à respirer**
- Grande fatigue
- Mal de tête
- Perte d'appétit importante
- Douleurs musculaires non liées à un effort
- Nausées, vomissements, diarrhées, maux de ventre
- Nez qui coule ou congestion nasale



Si les symptômes débutent à la maison, mon enfant reste à la maison et j'avise l'école de son absence.

Si les symptômes débutent à l'école, on m'avise et je dois aller chercher mon enfant.

Tous les autres membres de ma famille doivent aussi s'isoler à la maison*.

Consignes pour les contacts domiciliaires*

- Moins de 12 ans**
- Isolement de 5 jours à partir du début des symptômes de la première personne de la maisonnée.
 - Faire un test rapide au jour 5. Si le résultat est négatif, fin de l'isolement. S'il est positif ou si vous n'avez pas accès à un test, poursuite de l'isolement pour 5 jours.
- 12 ans et plus**
- Isolement de 5 jours à partir du début des symptômes de la première personne de la maisonnée.
 - Pour 5 jours supplémentaires :
 - surveiller l'apparition de symptômes;
 - éviter les contacts avec les personnes vulnérables;
 - porter un masque et pratiquer la distanciation de 2 mètres, autant que possible

*Une exemption d'isolement s'applique pour les personnes ayant eu la COVID-19 depuis le 20 décembre 2021. Les détails de l'application de cette exemption se trouvent en page 2 de ce document.

Levée de l'isolement de mon enfant et de toute la famille si :

- Amélioration des symptômes
- Absence de fièvre depuis 24 heures, sans médication

Résultat

Je fais passer un test rapide à mon enfant immédiatement

OUI

J'ai accès à un test rapide

J'attends 24 heures et je lui fais passer un deuxième test rapide

Résultat

NON

Si les contacts domiciliaires développent des symptômes ou obtiennent un résultat de dépistage positif pendant leur isolement

Votre enfant ou la personne est considéré(e) comme un cas positif de COVID-19 et doit suivre les consignes suivantes selon son âge et son statut vaccinal :

Enfant de moins de 12 ans	Personne de 12 ans et plus doublement vaccinée	Personne de 12 ans et plus qui n'est pas doublement vaccinée
<ul style="list-style-type: none"> • Isolement de 5 jours à partir du début de ses symptômes (le jour du début des symptômes est le jour 0) • Levée de son isolement si : <ul style="list-style-type: none"> ○ Amélioration des symptômes ○ Absence de fièvre depuis 24 heures, sans médication ○ Test rapide négatif au jour 5 de l'isolement • Port du masque (si applicable) en tout temps et distanciation de 2 mètres (si possible) pour 5 jours supplémentaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Isolement de 5 jours à partir du début de ses symptômes (le jour du début des symptômes est le jour 0) • Levée de son isolement si : <ul style="list-style-type: none"> ○ Amélioration des symptômes ○ Absence de fièvre depuis 24 heures, sans médication <i>Si ces 2 critères ne sont pas respectés, poursuite de l'isolement pour 5 jours</i> • Port du masque en tout temps et distanciation de 2 mètres (si possible) pour 5 jours supplémentaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Isolement de 10 jours à partir du début de ses symptômes (le jour du début des symptômes est le jour 0) • Levée de son isolement si : <ul style="list-style-type: none"> ○ Amélioration des symptômes ○ Absence de fièvre depuis 24 heures, sans médication <i>Si ces 2 critères ne sont pas respectés, poursuite de l'isolement jusqu'à ce qu'ils le soient</i>

Si un de ces trois critères n'est pas respecté (ou si je n'ai pas accès à un test rapide), l'isolement doit être prolongé de 5 jours. Il est possible de lever l'isolement entre le jour 6 et le jour 10, si mon enfant obtient un test rapide négatif à 24-36 heures d'intervalle et que les deux autres critères sont respectés.



CHOIX DE COURS



MARS 2022

L'ouverture des choix de cours dans MOZAIK-PORTAIL doit malheureusement être reportée de quelques jours. Dès que tout est mis en place, vous recevrez un courriel vous avisant que vous pourrez compléter le choix de cours 22-23 avec votre enfant.

Il est à noter que si vous n'avez pas complété la réinscription de votre enfant pour la prochaine année scolaire, le portail ne permet pas d'effectuer le choix de cours.

Merci de votre compréhension



CHOIX DE COURS

OUVERTURE DES GROUPES ET CLASSEMENT DES ÉLÈVES

INFORMATIONS IMPORTANTES

- Pour s'assurer d'une place dans un programme local ou régional, un élève doit réussir toutes les matières à son horaire;
- Un nombre minimum d'élèves est requis pour l'ouverture d'un groupe dans un programme local et régional;
- Les élèves sont promus au niveau supérieur dans toutes les matières. Toutefois, en cas de non-réussite d'un ou plusieurs cours, l'élève devra reprendre son année ou chevaucher sur deux niveaux (2e cycle), selon l'analyse de la situation effectuée par le comité de sélection à la fin de l'année. Il se pourrait donc qu'il y a des modifications dans ses choix de cours initiaux.

PORTES OUVERTES



QUAND : LE 30 MARS

HEURE : DE 16 H À 19 H 30

OÙ : CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE L'HORIZON

Programmes :

Briquetage-maçonnerie

Charpenterie-menuiserie

Horticulture et jardinerie

Réalisation d'aménagements paysagers

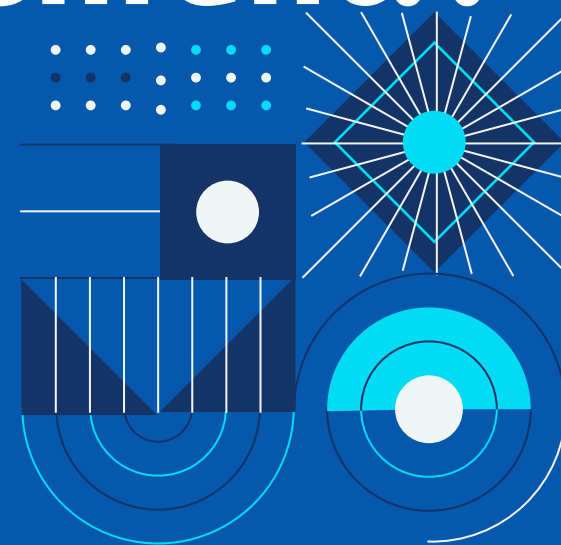
617, Boulevard du Docteur-Gervais

Mont-Tremblant

819 429-4100



Un parcours en formation professionnelle pourrait intéresser votre enfant??





Stationnement aux abords de l'école

Nous vous rappelons qu'aucun parent n'est autorisé à circuler en voiture sur le terrain de l'école entre 8h30 et 9h30. Pendant ces heures, les autobus viennent déposer les élèves pour le début des classes.

Cette règle s'applique également aux parents qui transportent l'équipement de ski de leur enfant.

Entre 8h30 et 9h30, ainsi qu'entre 15h30 et 16h45, il est **obligatoire** d'utiliser le débarcadère sur la rue des Sommets.

Aucun parent n'est donc autorisé à attendre son enfant dans les différents stationnements de l'école dont celui des adultes.

Il en va de la sécurité de tous. Merci de votre collaboration.